



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Plâtrier / Plâtrière



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que du plâtre, du mortier, du ciment, du stuc, des agrégats ou d'autres succédanés;
- Fabrique et installe des moulures de plâtre, effectue le moulage et la pose des ornements, et pose des enduits acryliques.

Carrières Construction, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.ccq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 2 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du plâtrier (2021) : 39,4 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2021) : 38,8 ans

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24 fois/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier	2018 : 902 heures Projection 2022** : 931 heures	2018 : 939 heures 2021 : 993 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	10	Compagnons : 2004 Apprentis : 1763
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	1	235
Émissions de certificats de compétence en 2021 (diplômés/bassin)	1 diplômé 0 non diplômé	109 diplômés 187 non diplômés

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019*.

FORMATION ACADÉMIQUE

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2020-2021)	0 inscription	154 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	300 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Plâtrier : un métier où les embauches passent majoritairement par les ouvertures de bassins, mais les candidats diplômés sont très recherchés. Les travaux de rénovation domiciliaire sont nombreux et ne sont pas comptabilisés dans nos statistiques.
- Côte-Nord : l'excès de la demande en main-d'œuvre est comblé par les travailleurs des autres régions.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association provinciale des entrepreneurs en systèmes intérieurs
du Québec (APESIQ)
M. Claude Pilon, directeur général
T.(bureau) : 450 978-1833 | C. : claudepilon@apesiq.org

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail
T. : 1 866 939-2271 | C. : directionrt@acq.org